

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-11347 / 101606
Manufacture Ruedin SA, 2854 Bassecourt
usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
41 H, 13 F
04.03.2008–31.03.2011 (Renouvellement)
- 08-11350 / 100357
Décolletage AGAM SA, 1880 Bex
décolletage et reprise
besoin urgent
8 H, 8 F
13.03.2008–31.03.2011 (Renouvellement)
- 08-11356 / 100408
IRL Imprimeries réunies Lausanne SA, 1020 Renens VD
rotatives, presses à feuilles grand format, chaîne de finitions
(brochage-expédition), prépresse.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
105 H, 35 F
13.03.2008–31.03.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-11378 / 101734
Louis Lang SA, 2900 Porrentruy
fabrication de boîtes de montres de de bracelets, secteurs: Fraisage, tournage,
polissage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
100 H
21.11.2007–30.11.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 08-11340 / 111199
Hôpital Riviera Site de Montreux, 1820 Montreux
Site de Montreux
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
01.02.2008–31.01.2009 (Nouveau permis)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

- 08-11346 / 110165
Record Maintenance SA, 1227 Carouge GE
dépannage
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.03.2008–28.02.2011 (Renouvellement)
- 08-11377 / 111202
UPS SCS (Switzerland) GmbH, 1023 Crissier
Logistics – Distribution Process
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.04.2008–31.03.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 08-11380 / 100606
Heraeus Materials SA – Cossonay-Gare
départements: rectifiage, assemblage, fils
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H, 1 F
19.02.2008–18.02.2009 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 07-11056 / 100194
Schoeller Arca Systems Swiss Group Sàrl, 1680 Romont FR
Fabrication d'articles en matière plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
16 H
30.01.2008–29.01.2011 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

29 janvier 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail